

Journées d'étude

Industriels et riverain.es des énergies renouvelables.

Saisir la transition énergétique depuis les rapports au paysage

Lundi 5 et mardi 6 juin 2023

Université de Lille - Ceraps

Appel à communications

L'implantation d'installations productrices d'énergie renouvelable (EnR) suscite des critiques fréquentes, notamment de la part des riverain.es de ces installations qui dénoncent notamment les nuisances olfactives ou visuelles qu'elles génèrent localement. Pendant longtemps, les mobilisations contre ces installations ont été pensées comme des manifestations égoïstes du type Nimby (« *Not in my backyard* », pas dans mon jardin). Les travaux qui analysent ces mobilisations et les questions qu'elles soulèvent, en termes de justice ou d'atteinte à l'environnement et au cadre de vie, ont d'abord porté sur des projets titanesques implantés dans des contextes post-coloniaux¹, où la violence des rapports sociaux et le rapport à l'État sont pensés comme étant radicalement différents du contexte occidental. De plus, les travaux qui prennent au sérieux les débats que suscitent l'implantation d'éoliennes, de centrales photovoltaïques ou de méthaniseurs en Europe portent principalement sur des espaces valorisés pour le tourisme, ou présentant un intérêt remarquable pour la protection de la biodiversité². Or, comme le note Jaume Franquesa, la caractérisation de certains espaces comme étant « en friche », parce que peu peuplés, pauvres ou pollués, est une condition préalable au déploiement massif d'installations productrices d'énergie renouvelable³. Ce redéploiement industriel s'appuie ainsi sur des représentations et des pratiques de l'espace spécifiques qui diffèrent souvent de celles des riverain.es de ces installations.

1 Au Mexique notamment : Dominic Boyer, *Energopolitics* (Duke University Press, 2019); Cymene Howe, *Ecologics* (Duke University Press, 2019); Alexander Dunlap, « Insurrection for Land, Sea and Dignity: Resistance and Autonomy against Wind Energy in Álvaro Obregón, Mexico », *Journal of Political Ecology* 25, n° 1 (2018): 120-43.

2 Alain Nadaï et Olivier Labussière, « Birds, Wind and the Making of Wind Power Landscapes in Aude, Southern France », *Landscape Research* 35, n° 2 (avril 2010): 209-33; Stéphanie Dechézelles, « Être du coin, défendre ses lieux. L'autochtonie protestataire dans l'engagement contre l'éolien de grande taille en France », in Dechézelles S. & Olive M. (dir.), *Politisations du proche. Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 239-260.

3 Jaume B. Franquesa, *Power Struggles: Dignity, Value, and the Renewable Energy Frontier in Spain* (Indiana University Press, 2018).

L'objectif de ces journées d'étude est de penser l'inscription territoriale des EnR en interrogeant en miroir les pratiques et les représentations des industriels et des riverain.es. Pour cela, nous proposons de penser le redéploiement industriel que représente la « transition énergétique » depuis le paysage, c'est-à-dire en prenant en considération à la fois la dimension matérielle de l'espace et de l'environnement, mais aussi leurs dimensions symboliques, culturelles et affectives⁴. Ces journées d'étude ont ainsi pour but de faire dialoguer les politistes, sociologues, anthropologues, historien.nes et géographes qui travaillent sur l'implantation des énergies renouvelables et les débats qu'elles suscitent localement, pour comprendre ce qu'ils nous disent des politiques publiques de « transition énergétique ».

Les communications pourront s'inscrire dans les axes suivants :

1. Rapports entre les industriels, le territoire et ses habitant.es

Les projets d'EnR sont majoritairement portés par des acteurs privés qui considèrent le territoire comme une ressource⁵ et qui, de ce fait, entretiennent peu de liens avec les riverain.es, hormis avec les propriétaires terriens. Un premier axe d'analyse consistera à sortir l'analyse du cadrage du rapport entre industriels et habitant.es par la seule « participation » pour appréhender plus globalement les rapports sociaux qu'entretiennent les industriels des EnR avec le territoire et ses habitants. En effet, les industriels entretiennent des rapports privilégiés avec certains groupes locaux, en particulier les élu.es et les propriétaires terriens, mais aussi parfois avec des entrepreneurs ou les membres de certaines associations (sociétés de chasse, associations de protection du patrimoine et de l'environnement...). Alors que l'accord de certains acteurs locaux comme les propriétaires terriens est nécessaire aux industriels pour mener à bien leur projet, il s'agit ici de penser la nature des rapports sociaux entre industriels et riverain.es, et notamment comment se négocient les rétributions économiques et symboliques de leur soutien. De plus, il s'agira d'interroger le rapport souvent distant des industriels aux territoires où ils s'implantent, en analysant quelles représentations ils produisent de l'espace où ils s'implantent et des impacts qu'ils ont sur celui-ci.

2. Protection de l'environnement et des paysages

Les principales associations de protection de l'environnement sont historiquement favorables aux énergies renouvelables. Cependant, les mobilisations contre l'implantation d'EnR sont fréquemment

4 Serge Briffaud, « Le paysage à l'épreuve de la transition énergétique. Introduction au dossier thématique. » *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n°10 (2014): 1-6 ; Jean-Marc Besse, *La nécessité du paysage* (Parenthèses, 2018).

5 Gavin Bridge, « Material Worlds: Natural Resources, Resource Geography and the Material Economy », *Geography Compass* 3, n° 3 (2009): 1217-44; Tania Murray Li, « What is land? Assembling a resource for global investment. » *Transactions of the institute of British Geographers* 39, n°4 (2014): 589-602.

portées par des associations nouvelles qui se déclarent, elles aussi, en faveur de la protection de l'environnement, mais dont l'engagement est souvent délégitimé. Par ailleurs, la protection du paysage, ou du « cadre de vie », apparaît souvent déconnectée de la protection de l'environnement. En partant de l'analyse localisée des débats que suscite localement l'implantation d'EnR, un second axe d'analyse s'attachera à saisir comment les collectifs luttant contre l'implantation d'EnR mobilisent le paysage dans leurs discours et leurs actions, en fonction de leurs propres pratiques et représentations des espaces impactés par le développement éolien. Il s'agira également d'analyser la manière dont la régulation publique de l'implantation des EnR impose ses catégories aux personnes mobilisées contre ces projets. Enfin, alors que les impacts des EnR sur la biodiversité font de plus en plus débat⁶, les communications pourront aussi discuter de l'évolution de l'appréhension des EnR dans les associations environnementalistes historiques.

Une attention particulière sera portée aux échelles d'analyse afin de proposer des lectures prenant en considération les spécificités des configurations locales tout en proposant des analyses plus globales. Ces journées d'étude sont ouvertes aux contributions transdisciplinaires ou inscrites en science politique, sociologie, géographie, anthropologie ou histoire, quel que soit le terrain (en France ou à l'étranger) sur lequel elles porteront. Les communications de doctorant.es et post-doctorant.es sont particulièrement bienvenues. Les frais de transport et d'hébergement des intervenant.es pourront être pris en charge, dans la limite des contraintes budgétaires.

La sélection des communications se fera à partir de l'envoi de résumés (1 000 signes) qui sont attendus pour le vendredi 24 février. Une réponse sera donnée à leurs auteur.rices le lundi 3 mars. Afin de permettre des échanges approfondis, un texte (de 10 000 à 20 000 signes) sera demandé aux intervenant.es pour le vendredi 12 mai. Celui-ci sera communiqué à l'ensemble des intervenant.es à ces journées. Les propositions de communication sont à envoyer à leny.patinaux@univ-lille.fr et doris.buusao@univ-lille.fr.

⁶ Voir par exemple le manifeste de la Société française pour l'étude et la protection de mammifères, [Le déploiement des éoliennes, un problème majeur pour la biodiversité : assisterons-nous silencieusement à la disparition des chauves-souris ?](#), 25 mai 2021.

Rappel du calendrier

Vendredi 27 février : date limite de l'envoi des résumés (1 000 signes)

Lundi 3 mars : retours sur les propositions reçues

Vendredi 12 mai : envoi des textes des communications (10 000 à 20 000 signes)

Lundi 5 et mardi 6 juin : journées d'étude

Comité d'organisation : Doris Buu-Sao (U. Barcelone), Leny Patinaux (U. Lille).

Comité scientifique : Clément Barbier (UPHF), Magali Dreyfus (U. Lille), Julien O'Miel (U. Lille), Mathilde Szuba (Sc. Po Lille).

Ces journées d'étude sont organisées dans le cadre du projet Poléol, *Politisation de l'impact paysager des éoliennes dans les Hauts-de-France*, financé par l'Ademe entre 2022 et 2024.